

Le lundi 4 septembre 2023.

Objet : Prise en charge de la restauration et de l'hébergement - Apprentis

Dossier suivi par
Clémence PIERRE
Téléphone
03 29 79 99 86

Fax
03 29 79 99 90

Mél.
ce.0550004@ac-nancy-metz.fr

3 rue Jean BERNARD
BP 10545
55013 BAR LE DUC CEDEX

Vous êtes actuellement en apprentissage et vous fréquentez le service de restauration du lycée. La convention signée avec le GRETA-CFA Lorraine Ouest vous permet, de bénéficier d'une prise en charge des frais de restauration à hauteur de 3.00€ (sur 4.75€) par repas. Il restera donc à votre charge 1,75€.

Désormais pour bénéficier de la restauration, **il conviendra d'alimenter votre carte de self à l'avance** et pour ce faire, le service intendance se tient à votre disposition.

Concernant les frais d'hébergement, la prise en charge s'élève à 6€ (sur 11€) par nuitées. Le petit déjeuner s'élève lui à 2.50€.

M. Olivier LAXENAIRE

Proviseur du Lycée Professionnel Ligier Richier



Mme Karine SCHMIT

Gestionnaire du Lycée Professionnel Ligier Richier



Merci de vous inscrire à la semaine,

le lundi avant 9h auprès de la vie scolaire